

Le Petit Courrier de l'Île d'Arz

La lettre mensuelle d'infos de la municipalité - **Décembre 2020, n° 5**



Le mot du maire



Six mois déjà !

A l'approche des fêtes de Noël, et au moment où l'année se termine, il est tentant, au risque d'être convenu, de faire un premier point d'étape sur le travail de l'équipe municipale que vous avez élue il y a presque six mois.

Au cours de notre campagne, nous avons mis en avant notre volonté d'entretenir le dialogue, les échanges, la concertation avec tous les Iledarais. Mais la crise sanitaire et ses confinements nous ont, pour le moins, compliqué la tâche. Pourtant cette volonté reste intacte même si nous avons dû suspendre les permanences d'élus, annuler des réunions publiques, reporter des ateliers participatifs. Et voici maintenant venu le temps du *re-déconfinement* ! Derrière ce vilain mot, il y a l'espoir que tout cela soit à nouveau possible...

Pour autant, durant ces 6 mois, nous n'avons cessé de travailler :

- la rénovation du bâtiment de la poste : le projet est maintenant abouti et prévoit une agence postale accueillante et accessible à tous, un local dédié à la santé et au social, des logements communaux. L'année qui vient verra le début des travaux ;

- le réaménagement de la place Capote : le processus participatif arrive à son terme. Bientôt, donc, du nouveau pour embellir notre centre-bourg ;

- une aire de jeu pour les enfants : située à proximité immédiate du camping, elle sera ouverte à tous les jeunes de l'île ;

- le nouveau port de Béluré : la réflexion est lancée. La réunion publique prévue a dû être reportée, alors nous reviendrons vers vous très vite avec un questionnaire pour amorcer le débat.

Il y aurait encore tant de choses à vous dire et à partager avec vous ! Alors, c'est important, restons en contact : grâce au *Petit Courrier*, grâce à notre site internet (*suivez l'info !*) et grâce aussi, tout simplement, à une écoute mutuelle et respectueuse.

Pour terminer, et même si le contexte, cette année, est particulier, laissez-moi vous souhaiter, au nom de toute l'équipe, une bonne fin d'année et un joyeux Noël !

Jean Loiseau

Zoom



Notre patrimoine religieux

Qu'il soit exemplaire ou modeste, notre île est riche d'un patrimoine religieux qui mérite notre attention.

Il y a bien sûr l'église du bourg, classée monument historique depuis 1862, la petite chapelle d'Ilur, le prieuré (inscrit à l'inventaire depuis 1979) transformé en mairie-école, mais aussi cinq croix

de carrefour, une statue de la Vierge à Brouhel, une autre à la Fontaine Varia et un chemin du pèlerinage à Ilur.

La commune est responsable de ce patrimoine et se doit de le conserver, l'entretenir et le mettre en valeur.

Le Christ de Greavo, vandalisé cet été, a été confié pour restauration à une entreprise et sera remis en bonne place prochainement.

La croix en bois, à l'entrée du bourg, va être entièrement refaite comme à l'origine par notre menuisier insulaire.

Grâce au conseil paroissial, la Vierge de Brouhel va retrouver un environnement végétal moins sauvage.

Il faudra aussi réfléchir à la Fontaine Varia (comment la sécuriser ?) et à la croix du Lan...

Qu'il soit petit ou grand, ce patrimoine appartient à tous les Iledarais et participe à la vie de l'île, et à son image.

Michel Dudon

Actualités

Démocratie participative : un exercice pas toujours facile

Nous l'avons vécu il y a quelques jours à l'occasion d'une demande de parents d'élèves de notre école que le masque ne soit plus obligatoire pour les enfants. La demande a été faite au maire par courrier. Elle faisait valoir une possible dangerosité pour la santé des enfants, une gêne avérée et une incohérence liée au fait que tous les enfants se côtoient régulièrement en dehors du cadre scolaire.

En réponse, le maire a indiqué que, s'il comprenait bien la démarche des parents, il ne donnait pas une suite favorable à cette requête ; d'une part parce qu'il était opposé à une telle dérogation pour des raisons sanitaires, et qu'en tout état de cause, s'il prenait un arrêté pour lever l'obligation du port du masque, celui-ci serait immédiatement invalidé par le Préfet, puisque cette compétence n'est pas de son ressort.

Un total désaccord donc. Suite à cet échange de courrier, une délégation de parents d'élèves a demandé à être reçue en mairie, ce qui a été fait aussitôt. Une heure de discussion pour aboutir à ce même désaccord.

Déception des parents à l'origine de cette démarche, déception du maire qui n'aura pas su les convaincre et qui aura seul la responsabilité de la décision. Aujourd'hui, les enfants de l'école portent toujours le masque.

Des épisodes comme celui-ci, il y en aura d'autres, c'est malheureusement inévitable. Mais cela ne doit pas mettre en péril la qualité de notre écoute et de nos échanges.

Restons optimiste !

Cette fin d'année ne ressemblera à aucune autre. Il n'y aura pas de marché de Noël, pas de repas des anciens (mais nous leur réservons une surprise), pas de cérémonie de vœux...

En revanche, sauf *re-re-confinement*, la médiathèque restera ouverte et le cinéma reprendra en janvier. Coté municipal, les permanences d'élus devraient reprendre le samedi 9 janvier (10h/12h). Pourront reprendre aussi, nous l'espérons, les réunions publiques et ateliers participatifs. Gageons aussi que les associations reprendront leurs activités. En respectant les règles sanitaires évidemment ! Alors, restons optimistes...

D'autant qu'un cadeau attend tous les lledarais : « Le petit bal perdu », vous vous souvenez ? Vous l'avez fredonné avec Sanseverino. Il viendra donner deux concerts sur l'île d'Arz le lendemain de Noël. Pour de vrai, et pour vous.

La vie des commissions



« GERER ET PREVOIR »

Le point sur les finances de la commune

L'année 2020 aura été toute particulière en raison de la situation sanitaire. Certaines recettes attendues ont été revues à la baisse en raison notamment de la réduction du nombre de rotations de bateaux à passagers et de l'ouverture tardive du camping et du musée.

Ainsi, les taxes passagers et Barnier ont été réduites de 40% (83 545 € en 2019), tout comme les recettes du camping (92 859 € en 2019).

Par ailleurs, des achats pour la mise en place des mesures COVID (produits d'entretien, masques, plexiglass) ont coûté un peu plus de 14 000 €.

A cela s'est ajouté les dégâts causés par la tempête Alex. D'importants travaux d'élagage (10 500 €) sont prévus à Liou avant la fin de l'année.

Ces sommes ont néanmoins été compensées par des dotations plus importantes, ainsi que par des événements qui n'ont pu avoir lieu (spectacles, fêtes et cérémonies). Certains frais de fonctionnement ont également été réduits (énergie, transports, déplacements) et des achats n'ont pas été réalisés (petit matériel, fournitures).

Nadège Le Roux

« APPRENDRE ET GRANDIR »

Elections au conseil des jeunes



Suite à l'appel que nous avons lancé dans « le petit courrier » n° 3, huit jeunes se sont d'ores et déjà inscrits auprès de la mairie : quatre garçons et quatre filles. D'autres candidats seront les bienvenus ! Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire. Des bulletins d'inscription avec autorisation parentale seront à disposition sur le site de la mairie.

Pour pouvoir voter il faut être résident principal ou secondaire, âgé de 7 à 16 ans, et s'être inscrit avant le 26/02/2021 via le site de la mairie.

Les élections se dérouleront aux vacances de Pâques 2021 afin qu'un maximum de jeunes puisse participer à cet exercice démocratique.

Fabienne Jean



« SE CULTIVER ET COMMUNIQUER » Une médiathèque connectée... pour tous !

Dès maintenant, vous pouvez, si vous êtes inscrit à la médiathèque de l'Île d'Arz, vous connecter sur le portail des Médiathèques du Golfe : www.mediathequesdugolfe.bzh

Vous pourrez ainsi télécharger ou réserver des livres, suivre des cours en ligne dans des domaines aussi divers que les loisirs créatifs, la bureautique, les langues, la musique, le sport et fitness, etc..., télécharger jusqu'à 8 films, téléfilms, séries, documentaires par mois.

Tout ceci gratuitement : il vous suffit de demander à l'équipe de la médiathèque de vous transmettre un code personnel pour vous identifier sur ce portail.

Pour tout renseignement ou assistance sur ce nouveau fonctionnement, n'hésitez pas à contacter l'équipe de la Médiathèque : Fabienne PORSMOQUER (06.40.23.12.78) et Jean-François DELORME (06.09.90.24.57).



Concert événement : Sanseverino à l'Île d'Arz !

Une guitare...et beaucoup de talent : Sanseverino viendra donner deux concerts sur l'Île d'Arz le samedi 26 décembre, à 15h et à 18h30, dans la salle polyvalente du Gourail.

Il a choisi, pour les Iledarais, de rendre un hommage sincère et vibrant à un autre artiste, aujourd'hui disparu, dont le répertoire lui tient à cœur : celui de François Béranger, un artiste phare de la chanson contestataire des années 70 dont les textes résonnent toujours avec l'actualité.

Une belle rencontre entre deux artistes à découvrir, à redécouvrir, et à ne pas manquer !

Ce concert aura lieu dans le respect des gestes-barrières...et si les règles sanitaires l'autorisent !

Entrée libre avec une jauge limitée, réservation indispensable : geraldine.daigremont@mairie-iledarz.fr



« SOIGNER ET ACCOMPAGNER » Rendez-vous Salle Greven

Christelle Caro, assistante sociale du département, a tenu sa première permanence mardi 1^{er} décembre salle Greven. Les prochaines se tiendront les mardis 05 janvier et 2 février 2021 de 14h30 à 16h00.

Les élus de la commission "Soigner et Accompagner" aidés de quelques bénévoles ont repeint et remis au goût du jour cette salle. Bien entendu, en dehors de ces permanences, la salle reste ouverte aux associations qui le souhaitent et au personnel de l'ADMR le midi, en respectant les règles d'utilisation.

Dans le futur nous étudions comment cette salle et le bureau attendant pourraient être utilisés pour des consultations ou téléconsultations médicales (PMI, médecine ou autre).

Afin de mieux identifier vos besoins, nous vous invitons à répondre au questionnaire ci-joint.

Nadège Le Roux et Philippe Rougier

**QUESTIONNAIRE DE LA COMMISSION « SOIGNER ET ACCOMPAGNER »
MAIRIE ILE D'ARZ**

Nous n'avons pas pu organiser la réunion publique sur la santé et les besoins des Iledarais prévue le 10 novembre, en raison de l'épidémie de la COVID 19.

Soucieux d'avancer et d'adapter autant que possible l'offre de soin sur l'île d'Arz, nous vous proposons de vous exprimer en répondant à ce questionnaire anonyme. Vos réponses nous permettront d'interpeler les organismes en charge d'assurer la continuité et la qualité des soins.

Age : Sexe : H F **ENTOURER LA BONNE REPONSE**

AVEZ-VOUS UN MEDECIN TRAITANT ?			COMMENTAIRES
Qui vient à l'île d'Arz	OUI	NON	Nom (facultatif)
Sur le continent	OUI	NON	Quelle ville ?
Combien de fois par an, consultez-vous ?	1 à 5	5 à 10	+ 10
Avez-vous des difficultés à prendre RDV ?	OUI	NON	
SI VOUS N'AVEZ PAS DE MEDECIN TRAITANT :			
Seriez-vous intéressé par un médecin traitant qui vienne sur l'île ?	OUI	NON	
SERIEZ VOUS INTERESSE PAR DES CONSULTATIONS :			
Sur l'île dans un lieu adapté	OUI	NON	
A domicile uniquement	OUI	NON	
LES TRAJETS POUR VOUS RENDRE A UN RDV, SONT-ILS UN PROBLEME POUR VOUS ?			
Les conditions d'attentes : Barrarach	OUI	NON	
Béluré	OUI	NON	
Vannes	OUI	NON	
Les moyens de transport sont-ils adaptés ?	OUI	NON	
RENCONTREZ VOUS DES DIFFICULTES POUR CONSULTER UN SPECIALISTE ?	OUI	NON	Lesquelles :
Faites-vous les examens de dépistage recommandés ?	OUI	NON	
OBSERVATIONS :			

- QUESTIONNAIRE A RETOURNER : MAIRIE, POSTE, SUPERETTE.
- Par mail : secretariat@mairie-iledarz.fr
- AVANT LE 17 JANVIER 2021